

**QUELLES SONT LES
DIFFICULTES DE REpondre
AUX OBLIGATIONS LEGALES
ET ETHIQUES DE LIBERTE DE
L'INDIVIDU DANS LES
RECOMMANDATIONS
OFFICIELLES DE GESTION DU
RISQUE ?**

La liberté individuelle

- **Obligation légale:**
 - déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789
 - article 459-2 du code civil
 - article 311-3 du CASF
- **Obligation éthique:**
 - Les chartes des droits et libertés (personne âgée en situation de handicap ou de dépendance , personne accueillie)

Le non respect de la liberté

Punissable:

- Code pénal
- Obligation de signalement

La gestion des risques

- Obligation réglementaire
- Situations à risque:

Entrée - Risques addictifs - Régimes - Refus alimentaire - Risque médicamenteux - Risque infectieux - Liberté d'aller et venir - Canicule – Objets personnels dangereux.

Comment respecter la liberté dans une démarche responsable?

- Le droit du choix au risque: formation du personnel, information de l'entourage
- Le projet d'établissement
- Le projet de vie individualisé